



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2021-169

PUBLIÉ LE 14 JUIN 2021

Sommaire

Ministère des solidarités et de la santé /

R24-2021-05-20-00005 - Arrêté modificatif n°9 du 20/05/2021 portant modification du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher (2 pages) Page 3

R24-2021-05-20-00004 - Arrêté n°4 du 20/05/2021 portant modification de la composition du Conseil départemental du Cher auprès du Conseil d'administration de l'URSSAF de la région Centre-Val de Loire (2 pages) Page 6

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2021-05-20-00005

Arrêté modificatif n°9 du 20/05/2021 portant
modification du conseil de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Arrêté modificatif n°9 du 20/05/2021
portant modification du conseil
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher

Le ministre de l'économie et des finances et de la relance,
la ministre des solidarités et de la santé,

VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

VU l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil des Caisses Primaires d'Assurance Maladie,

VU l'arrêté du 01/09/2020 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

VU l'arrêté du 16 mars 2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher,

VU les arrêtés modificatifs en date des 12 avril 2018 - 16 octobre 2018 (2) - 12 juillet 2019 – 04 mars 2020 – 10 mars 2020 - 08/10/2020 et du 02/02/2021 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher,

VU la désignation faite par la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO)

Arrêtent :

ARTICLE 1^{ER}: Est nommé membre du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher:

1° En tant représentant des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO)

Suppléant: Monsieur LECLERCQ Christophe en remplacement de Monsieur GOURET Cyrille

ARTICLE 2 : Le chef de l'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Centre Val de Loir.

Fait le 20 mai 2021

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Pour le ministre et par délégation :

Le ministre des solidarités et de la santé,

Pour le ministre et par délégation :

Signé : Dominique MARECALLE

Ministère des solidarités et de la santé

R24-2021-05-20-00004

Arrêté n°4 du 20/05/2021 portant modification
de la composition du Conseil départemental du
Cher auprès du Conseil d'administration de
l'URSSAF de la région Centre-Val de Loire

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Arrêté n°4 du 20/05/2021

portant modification de la composition du Conseil départemental du Cher
auprès du Conseil d'administration de l'URSSAF de la région Centre-Val de
Loire

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Le ministre des solidarités et de la santé,

VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.213-7 et D.231-1, D.231-1-1 à D. 231-4 ;

VU l'arrêté du 01/09/2020 portant délégation de signature à Monsieur Dominique MARECALLE, chef de l'antenne de Paris de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

VU l'arrêté du 09/01/2018 portant nomination des membres du Conseil départemental du Cher auprès du CA de l'URSSAF de la région Centre-Val de Loire,

VU les arrêtés des 15/05/2018 ; 22/06/2020 et du 06/01/2021 ;

VU la désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

Arrêtent :

ARTICLE 1^{ER} : Est nommé membre du Conseil départemental du Cher auprès du Conseil d'administration de l'URSSAF de la région Centre-Val de Loire:

1° En tant que Représentant des assurés sociaux

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO)

Titulaire : Monsieur LEMMET Pierre en remplacement de Monsieur ANTOINE DAVID

ARTICLE 2: Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Centre-Val-de-Loire.

Fait le 20 mai 2021

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance

Pour le ministre et par délégation :

Le ministre des solidarités et de la santé,

Pour le ministre et par délégation :

Signé : Dominique MARECALLE